

Département de l'AIN Canton de CHATILLON SUR CHALARONNE Commune de MOGNENEINS	DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS <u>2016-12-01</u>	<p style="text-align: center;">ANNEE 2016</p> <u>Objet</u> : Décision Modificative n°2
<p>Le huit décembre deux mille seize</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : MM. Michel AUBRUN, Sandrine BOUDIGUES, Franck CALAS, Thierry CHABANON, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Marie-Pierre GINTRAND, Philippe MABRU, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Mme Jocelyne ROLLET, Nathalie VERNUS-PROST, Gérard SZYNDRALEWIEZ <i>formant la majorité des membres en exercice</i></p> <p><u>Excusés</u> : MM. Mélusine BALLIF (donne procuration à Marie-Pierre GINTRAND), Lionel GENTIT (donne procuration à Jean-Pierre CHAMPION)</p> <p><u>Secrétaire de séance élue</u> : Mme Jocelyne ROLLET</p> <p>Date convocation : 5 décembre 2016 Membres en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15 ***</p> <p>Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer</p>		

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que certaines écritures comptables sont à effectuer sur le budget 2016

Investissement dépenses :

020 : -17 132.00 €	2184-168 : + 385.00 €
.....	2313-168 : + 247.00 €
.....	21568 : + 420.00 €
.....	2152 : + 600.00 €
.....	1641 : + 8480.00 €
.....	2313-115 : + 7000.00 €
2315-143 : - 6000.00 €.....	2313-115 : + 6000.00 €
2128-167 : - 3000.00 €.....	2313-115 : + 3000.00 €

Fonctionnement dépenses :

022 : -11850.00 € 65548 : +11850.00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les écritures comptables ci-dessus énoncées.

.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION